



COMMUNE DE LEYTRON

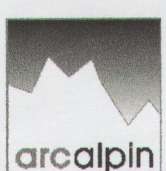
REVISION P.A.Z.

PLAN D'AFFECTATION DES ZONES

Dugny - Montagnon - Produit

14 juillet 2003

Dossier pour dépôt public



PLANIFICATION EN REGION DE MONTAGNE
T. AMMANN, AMENAGISTE FSUSIA
Av. de la Gare 41 - 1950 Sion 2 - Tél: 027 323 19 23 - info@arcalpin.ch - www.arcalpin.ch
T 13906 / SV / 14.07.2003

Zones à bâtir

- Zone des hameaux (Dugny, Les Places) (DS II)
- Zone de faible densité du coteau H30 (Dugny, Les Places) (DS II)
- Zone des hameaux (Produit, Montagnon) (DS II)
- Zone de faible densité du coteau H30 (Produit, Montagnon) (DS II)

Zones spéciales

- A** Zones de constructions et d'installations publiques A (DS II)

Zones figurant à titre indicatif

Zones d'instabilités de terrain

- DE** Danger élevé
- DM** Danger moyen
- DF** Danger faible

Zones de danger dû aux crues

- Danger élevé
- Danger moyen
- Danger faible

Aire forestière

Pour les périmètres hors de la zone à bâtir,
se référer au plan général d'affectation des zones
à l'échelle 1:10'000

Décision du Conseil communal

Leytron, le 20 septembre 2001

Le Président

Le secrétaire

18 Fév. 2003

Approbation par l'Assemblée primaire

Leytron, le 24 juin 2003

Le Président

Le secrétaire

18 Fév. 2003

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 8 JUIN 2003

Homologation par le Conseil d'Etat

Sion, le
Le chancelier d'Etat:

